Conditions générales de vente CrownMakers

ENTRE :

Le Client,
Ci-après dénommé l' «Usager».

ET :

CrownMakers France, dont le siège social est situé au 255 avenue Galilée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro RCS AIX EN PROVENCE 428202782 00036, joignable sur son site Internet http// www.crownmakers.com/fr/ par téléphone au +33 (0)970 40 55 13
Ci-après dénommé «CrownMakers».

PREAMBULE :

Le Contrat comprend les présentes Conditions Générales de Vente, le devis qui en font partie intégrante; l'ensemble est ci-après dénommé le «Contrat»

Article I. DÉFINITIONS

Internet : Réseau mondial d'échange de données constitué de réseaux et serveurs reliés entre eux par le biais d'une interconnexion de réseaux de communications électroniques mondiaux, accessible à tout utilisateur pourvu du matériel informatique adéquat.

Accès à Internet : Service permettant aux Usagers d'accéder au réseau Internet et à ses différents services (courrier électronique, consultation et création de services en ligne, et plus généralement les échanges de données à travers le réseau).

Bande passante : Désigne la capacité de transmission d'une liaison de transmission reliant le Serveur de l'Usager au réseau. Elle détermine la quantité d'informations (en bits par seconde) qui peut être transmise simultanément.

Console de gestion de compte : Désigne le site Internet mis à disposition de l'Usager afin que celui-ci procède de manière autonome aux opérations courantes de maintenance et de gestion des Services fournis.

Débit IP : Désigne le débit maximum de la liaison logique en technologie IP établie entre le Serveur de l'Usager et le réseau. Le débit maximum annoncé ne peut être atteint que si la configuration du Serveur de l'Usager le permet.

Flood : Désigne un problème de sécurité provoquant une utilisation anormale du Débit IP, susceptible d'impacter les autres Usagers de CrownMakers et/ou les usagers d'autres réseaux interconnectés aux réseaux auxquels accède CrownMakers.

Hébergeur : désigne la personne physique ou morale assurant au sens de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 une activité de stockage de tout contenu destiné à être mis à disposition du

public par des services de communication au public en ligne.

IP ou Adresse IP : Série de numéros permettant d'identifier de façon unique un ordinateur sur le réseau Internet.

Phishing : Consiste en une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations confidentielles (identifiants bancaires, internet...) auprès d'internautes en les dupant par le biais d'un courrier électronique semblant provenir d'une entreprise de confiance, typiquement une banque, un site de commerce en ligne, un opérateur de communications électroniques.

Serveur : Désigne un ordinateur dédié à l'Usager et exploité par ce dernier à l'issue de sa mise à disposition, connecté de manière permanente et en haut débit au réseau Internet.

Services : Désigne l'ensemble des services fournis par CrownMakers à l'Usager, qui comprend le Service de location de Serveur, le Service d'hébergement mutualisé et le Service de réservation de noms de domaine et les différents services supplémentaires attachés dans les conditions définies au présent Contrat.

Site ou Site Internet de CrownMakers : Site Internet disponible à l'adresse www.crownmakers.com donnant accès notamment à la Console de gestion de compte.

Spam : Courrier électronique non-sollicité au sens de l'article 34-5 du Codes des Postes et Communications Électroniques, dans sa rédaction issue de la loi n°2004-496 du 10 Juin 2004.

Système d'exploitation ou OS : Désigne le logiciel principal installé sur le Serveur de l'Usager.

Usager : Désigne toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique ou morale (dans ce dernier cas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés) ayant procédé à une ouverture de compte CrownMakers ayant reçu un courrier électronique émanant de CrownMakers contenant ses Identifiants pour accéder aux Services et à la Console de gestion de compte.

Usager Final ou Usagers Finaux : Désigne toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique ou morale, utilisant à titre gratuit ou onéreux et dans son intégralité un ou des services mis à disposition de l'Usager.

Espace web : Espace de stockage mutualisé alloué par CrownMakers au Client

Hébergement Dédié : Service d'hébergement comprenant la fourniture d'un serveur physique dédié à l'usage de l'Usager, son hébergement au sein des locaux CrownMakers et la fourniture de la connectivité Internet associé.

Hébergement mutualisé : Service d'hébergement comprenant l'accès à une plateforme d'hébergement partagé par l'ensemble des Usagers ayant souscrit au Service et la fourniture de la connectivité Internet associé.

Article II. Objet

Présentes conditions particulières complètent les conditions générales de vente de CrownMakers, et ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles CrownMakers fournis le service de Serveur Dédié pour l'Usager.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

Article III. SERVICES D'HÉBERGEMENT DÉDIÉS FOURNIS PAR CrownMakers

CrownMakers met à disposition de l'Usager une infrastructure technique d'hébergement dédiée, et un raccordement à Internet dont les caractéristiques techniques et le montant total mensuel est défini sur le site Internet de CrownMakers au moment de la souscription.
Cette infrastructure technique permet à l'Usager de bénéficier d'une plate-forme haut-débit, multi-usages et connectée au réseau Internet de manière permanente.
CrownMakers propose des options de service («Prestations Supplémentaires») liées à la mise à disposition du Serveur, décrites en ligne sur le Site Internet de CrownMakers.
Dans le cadre de la Prestation Supplémentaire «Serveur Supplémentaire», CrownMakers met à disposition, à la demande de l'Usager, un ou plusieurs serveur(s) supplémentaire(s).
Les Services d'hébergement dédié CrownMakers ne couvrent pas les redevances, abonnements, taxes, licences logiciels, ou autres moyens de rémunération pouvant être éventuellement demandés par les ayant droits, via l'utilisation des Services par l'Usager, et qui restent à la charge exclusive de l'Usager.

Article IV. MISE À DISPOSITION DU SERVEUR DEDIÉ

Les Services d'hébergement dédiés comprennent la mise à disposition d'un Serveur qui demeure la propriété pleine et entière de CrownMakers qui en confère à l'Usager un seul droit d'utilisation à distance en lui transférant la garde de la structure logicielle (Système d'exploitation, logiciels et sauvegardes) du Serveur.
A ce titre, l'Usager ne devra en aucun cas porter atteinte à l'intégrité du Serveur, la charge des risques de détérioration volontaire du Serveur est transférée à l'Usager dès la mise à disposition de ce dernier.
L'Usager s'engage à se conformer à l'ensemble des prescriptions relatives à l'utilisation du Serveur. L'Usager supportera toutes les conséquences attachées à une utilisation non conforme du Serveur, notamment les défauts de fonctionnement du Serveur consécutif à l'installation d'un logiciel ou un paramétrage par l'Usager sur le Serveur.

Article V. OBLIGATIONS DE CROWNMAKERS

Section 5.01 Livraison du Serveur

Une fois la demande d'ouverture de compte validée, CrownMakers s'engage à mettre à disposition de l'Usager un Serveur conforme à la commande de l'Usager dans les délais suivants :
- Service indiqué comme « disponible » : Livraison dans un délais inférieur à 12 heures ouvrées,
- Service indiqué comme « disponible sur commande » : Livraison dans un délais

maximum de 10 (dix) jours ouvrés.
En cas de non respect, l'Usager pourra annuler son abonnement sans préavis ni indemnité en contactant l'Assistance Technique CrownMakers.

Section 5.02 Identifiants du Serveur
Les identifiants et mots de passe d'accès au Serveur sont déterminés par l'Usager, paramétrables initialement depuis la Console de gestion de compte et modifiables à tout moment par l'Usager.
CrownMakers dégage toute responsabilité concernant le choix des identifiants et mots de passe, qu'il convient, par mesure de sécurité élémentaire, de choisir avec soin.

Section 5.03 Garanties
En cas de non respect des garanties du Serveur, l'Usager pourra :
- Soit annuler son abonnement sans préavis ni indemnité en contactant l'Assistance Technique CrownMakers,
- Soit demander à l'Assistance Technique CrownMakers un remboursement de 5% du loyer de la prestation concernée par heure entière d'indisponibilité au delà du délai garanti. Le remboursement ne pourra pas excéder le montant du loyer mensuel du Serveur.

Garanties concernant l'état de fonctionnement du matériel
CrownMakers s'engage à maintenir en parfait état de fonctionnement le matériel mis à disposition de l'Usager pendant toute la durée de la location.
En cas de défaillance dudit matériel, CrownMakers interviendra à la demande de l'Usager sur son Serveur, après diagnostic de l'Assistance Technique et sous réserve d'une panne matérielle avérée et diagnostiquée du Serveur de l'Usager.
Les délais d'intervention garantis à compter de la confirmation d'une panne avérée par l'Assistance Technique sont indiqués sur le site Internet d'CrownMakers (« GTI Hardware »), dans les caractéristiques de l'offre au moment de la souscription.

Garanties de débit de la connexion Internet
Le débit crête ne peut être atteint que si les configurations des logiciels installés par l'Usager sur le Serveur le permettent. En particulier, toute modification par l'Usager de la configuration du Serveur (modification des paramètres d'origine, installation et activation de nouveaux logiciels et fonctionnalités).
Le débit maximal garantis de la connexion IP, mis à disposition du serveur de l'Usager, est précisé sur le Site Internet (« Bande passante garantie »), dans les caractéristiques de l'offre au moment de la souscription.

Garanties de disponibilité de la connexion Internet
Compte tenu de la nature même d'Internet et de son fonctionnement, les données circulant sur des réseaux hétérogènes aux capacités techniques et aux responsabilités diverses, la responsabilité technique de CrownMakers est limitée à son réseau.
CrownMakers s'efforcera d'assurer la disponibilité de l'Accès à Internet 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve des éventuelles maintenances planifiées nécessitant une interruption technique temporaire.
L'Accès à Internet est considéré comme indisponible lorsque un ou des éléments réseau indispensables au fonctionnement du Serveur de l'Usager subissent une panne dont l'origine n'est pas une maintenance planifiée, provoquant une indisponibilité totale du Serveur de l'Usager sur Internet.
Le taux de disponibilité garantis du service de connexion Internet est indiqué (« Taux de disponibilité »), dans les caractéristiques de l'offre au moment de la souscription.

Article VI. OBLIGATIONS DE L'USAGER

Section 6.01 Respect de la réglementation en vigueur

En application de la réglementation en vigueur, il est rappelé que l'Usager est le seul responsable de l'installation, l'exploitation, le paramétrage et la maintenance du Serveur mis à sa disposition.

Section 6.02 Sauvegarde des données stockées

Il est rappelé qu'en aucun cas CrownMakers sera responsable des données installées et/ou exploitées et/ou mises en ligne par l'Usager sur le Serveur, y compris en cas de destruction accidentelle par erreur humaine de l'Usager ou de CrownMakers.
L'Usager reconnaît être parfaitement informé que le paramétrage peut être altéré par une mauvaise manipulation de sa part ou de la part d'CrownMakers, changement de Serveur, réinstallation du système d'exploitation du Serveur, défaillance matérielle du disque dur et/ou du Serveur.
En application des règles élémentaires de sécurité informatique, il est rappelé que l'Usager a pour obligation de prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ses propres données et/ou logiciels par l'utilisation de sauvegardes déportées, sécurisées et dupliquées.
La responsabilité de CrownMakers ne peut être engagée en cas de perte des données quel qu'en soit la cause.

Article VII. DUREE DU CONTRAT

Section 7.01 Prise d'effet

Le contrat prend effet à compter de la souscription du Service par l'Usager depuis le site Internet CrownMakers.
Le service d'hébergement dédié est conclu pour une durée indéterminée, avec une période minimale d'abonnement de 1 mois, en fonction de l'offre tarifaire souscrire par l'Usager figurant sur le site Internet.

Section 7.02 Résiliation

Le Contrat peut prendre fin à l'initiative de l'Usager ou de CrownMakers dans les conditions décrites dans les conditions générales de vente et conditions particulières. Le terme du Contrat rend immédiatement exigible l'ensemble des sommes dues par l'Usager.
L'Usager peut résilier le Services d'hébergement dédié depuis la Console de Gestion de compte.
Sauf demande expresse de l'Usager, la résiliation reçue par CrownMakers jusqu'au 15 du mois (date de l'accusé de réception faisant foi) prendra effet à la fin du mois concerné, la résiliation reçue par CrownMakers après le 20 du mois prendra effet à la fin du mois suivant.

Article VIII. MODALITÉS DE PAIEMENT

Section 8.01 Facturation des Services

L'Usager autorise expressément CrownMakers à lui délivrer chaque mois une facture sous forme électronique. La facture est accessible dans la Console de gestion de compte, après authentification.
Elle intègre le coût du Forfait pour le mois à venir et les prestations supplémentaires pour le mois écoulé ainsi que les éventuels frais.

Le montant facturé des Prestations Supplémentaires ne peut être inférieur à 1 mois, tout mois entamé est dû.
CrownMakers met à disposition de ses Usagers la possibilité de payer selon les modalités suivantes :
– Par prélèvement automatique sur compte Paypal, l'abonné est dispensé de dépôt de garantie,
– Par virement bancaire.
– Par carte bancaire
Lors de son inscription, le mode de paiement initial est automatiquement le paiement par carte bancaire. Toutefois, l'Usager aura la possibilité, dès réception de ses identifiants, de changer le mode de paiement via la Console de gestion de compte.

Section 8.02 Dépôt de garantie
Un dépôt de garantie de 250€ hors taxes pourra être demandé à l'Usager. Les modalités du dépôt de garantie sont indiquées dans les Conditions Générales de Vente.

Section 8.03 Retard ou défaut de paiement de l'Usager
Tout paiement incomplet ou irrégulier sera considéré comme un défaut de paiement donnant lieu à la procédure décrite ci-dessous.
Tout retard ou défaut de paiement donnera lieu à l'envoi à l'Usager d'une mise en demeure de payer (par courrier électronique et/ou lettre recommandée avec accusé de réception) de rappel selon le calendrier suivant :
– Rappel 1 : Date d'émission de la facture + 2 jours
– Rappel 2 : Date d'émission de la facture + 5 jours
– Rappel 3 : Date d'émission de la facture + 8 jours
A défaut de paiement dans les 10 jours suivant la date d'émission de la facture, les Services seront suspendus jusqu'au règlement des sommes dues. A défaut de régularisation dans un délai de 20 jours suivant la date d'émission de la facture, le contrat sera résilié dans les conditions définies dans les présentes.